



# LE PALLADIUM

CENTRE NATIONAL DE SPORTS DE GLACE

CHAMPÉRY - VS

**Maître de l'ouvrage**  
Construction du  
Centre National de Glace SA  
Route de la Fin  
1874 Champéry

**Entreprise générale**  
Implenia Entreprise Générale SA  
Place du Midi 31  
1950 Sion

**Chef de projet :**  
Bernard Solioz

**Architecte**  
Fabrice Franzetti SA  
Avenue de la Fusion 2  
1920 Martigny

**Ingénieurs civils**  
Pierre-Marie Fornage  
1873 Val-d'Illiez

Kurmamm & Cretton SA  
Avenue de la Gare 37Bis  
1870 Monthey

**Bureaux techniques**  
Electricité :  
Emeltec Sàrl  
Rue du Rhône 5  
1920 Martigny

Chauffage et sanitaire :  
TECSA  
Techniques  
Energétiques & Consulting SA  
1950 Sion

Ventilation :  
Joseph Bossert  
Route de Morgins 20  
1870 Monthey

**Coordonnées**  
1874 Champéry

**Conception** 2003

**Réalisation** 2004 - 2005



## SITUATION - PROGRAMME

### Patinoire conforme aux normes internationales.

Le nouveau Centre "Palladium" est construit en partie sur les anciennes installations du Centre sportif de la station. Cette implantation a permis de dégager, face au village, un espace sur rue qui fonctionne comme place d'entrée et de rencontres. Cette situation nécessitait par ailleurs de porter une grande attention à l'insertion des nouveaux volumes dans l'environnement naturel et construit, notamment par adoption de matériaux de façade judicieusement choisis et par recherche d'une concentration optimale des équipements.

Ces derniers proposent, dans un volume global de 60'000 m3 SIA:

- Une patinoire couverte capable d'accueillir 1'200 personnes, dont 800 assises, conformes aux normes internationales, dotée d'un espace "sponsors" et d'une loge VIP.
- Un curling avec 3 pistes normalisées.
- Une salle polyvalente de 800 m2, avec scène.
- Une partie d'hébergement, modulable, pouvant recevoir jusqu'à 90 personnes.

D'autres espaces, tels les deux piscines et les quatre courts de tennis existants sont maintenus, sans toutefois avoir fait l'objet d'une rénovation.

## PROJET

**Reprise partielle des éléments de construction existants.** La construction résulte d'un concours d'architectes avec entreprise générale, remporté par les réalisateurs à mi 2003.

Le contrat, signé pour un montant serré de 14 millions, définissait des délais d'exécution très courts pour édifier un projet dont l'avantage majeur était de composer un ensemble cohérent sur un site exigu, en reprenant les infrastructures existantes. Certaines de celles-ci ont été totalement ou partiellement démolies, notamment la couverture et les murs de patinoire, jusqu'au niveau supérieur. Par contre, l'ancienne dalle-glace a pu être conservée et supporte le nouveau dispositif. Hormis certains travaux d'ancrages destinés à conforter des zones de fondations, les surprofondeurs nécessaires à la reprise des charges verticales, ainsi que le radier général des secteurs hors patinoire ont pu être exécutés dans de bonnes conditions.

Réalisées en béton armé, les dalles des niveaux 0 et 1 sont surmontées d'une superstructure en charpente métallique triangulée, les murs porteurs extérieurs étant également en béton armé coulé en place.

### Photos

*Sobriété et élégance s'ajoutent à l'efficacité technique et fonctionnelle pour une réalisation d'envergure, édifiée à moindre prix.*





#### CARACTÉRISTIQUES

Surface construite au sol	:	<b>5'000 m2</b>
Volume SIA	:	<b>60'000 m3</b>
Coût total	:	<b>14'000'000.-</b>

A l'extérieur, les parements sont constitués de panneaux sandwich dont le côté interne est en acier galvanisé et l'externe en mélèze naturel ou en tôle profilée.

Ces dispositions rejoignent les impératifs esthétiques et fonctionnels portés au programme, favorisant d'autre part, pour la halle polyvalente, la satisfaction aux exigences du standard Minergie. Composante de première importance, la production de froid fonctionnait originellement à l'ammoniac; le système a été transformé pour offrir un refroidissement indirect utilisant l'eau glycolée.

Entièrement repensée, la distribution n'utilise plus la dalle. Celle-ci est couverte désormais d'une couche de sable sur laquelle prend place une isolation de 80 mm.

La nouvelle " dalle-froid " épaisse de 130 mm inclut un développement de 23 Km de tuyaux PE, formant une nappe à 50 mm du niveau fini. L'épaisseur de glace qui la recouvre est d'environ 50 mm.



## ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Démolition Fouilles en pleine masse	Consortium GÉNIE CIVIL <b>RITHNER + ROUTES &amp; REVÊTEMENTS</b> 1870 Monthey	Ventilation	Consortium <b>GD Climat SA + CLIMAVAL SA</b> 1870 Monthey
Maçonnerie - Béton armé	Consortium CNSG p.a. <b>IMPLENIA Construction SA</b> 1920 Martigny	Production de froid	<b>MONDIAL FRIGO</b> 69800 Saint Priest (France)
Charpente métallique	<b>ZWAHLEN &amp; MAYR SA</b> 1860 Aigle	Installations sanitaires	<b>Umberto BESTAZZONI</b> 1920 Martigny
Tôles de toiture - Bardage façades Serrurerie	<b>MARTINETTI Frères SA</b> 1920 Martigny	Installations sanitaires	Consortium <b>DUPASQUIER-RUGA AVANTHEY + BERTHOUD</b> 1870 Monthey
Isolation extérieure - Peinture	Consortium <b>COLOMBARA + L'HOSTE</b> 1870 Monthey	Ascenseurs	<b>KONE (Suisse) SA</b> 1950 Sion
Revêtements façades bois	<b>MORISOD &amp; Fils SA</b> 1872 Troistorrens	Carrelages	<b>Bernard AVANTHAY SA</b> 1870 Monthey
Étanchéité souple	<b>TECTON Étanchéité SA</b> 1030 Bussigny-près-Lausanne	Sols sans joint	<b>BRIHO SA</b> 1618 Châtel-St-Denis
Isolation conduites	<b>CONSTANTIN Isolations SA</b> 1950 Sion	Sols salle polyvalente	<b>JANK + BLATTER AG Qualifloor</b> 6023 Rothenburg
Portes - Fenêtres extérieures	<b>BITZ &amp; SAVOYE SA</b> 1950 Sion	Revêtements de sols moquette	Consortium <b>Gérard MONNET Marcel BORGEAUD</b> 1874 Champéry
Installation électrique	Consortium GEGG p.a. <b>EGLIN SA</b> 1920 Martigny	Portes intérieures bois	<b>STAR-CITY SA</b> 1026 Echandens
MCR	<b>DAREN SA</b> 1950 Sion	Agencement ébénisterie	<b>Daniel FOURNIER SA</b> 1920 Martigny
Chauffage	<b>COUTAZ SA</b> 1890 St-Maurice	Faux plafonds	<b>Nicolas CRETENAND</b> 1950 Sion